

La fin des foins sur le département

Les bulletins "Pousse de l'herbe" se terminent pour l'année 2025. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe pour 14 stations météorologiques du département grâce à la méthode des "sommes de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une vision sur le stade physiologique des prairies pour pouvoir adapter les pratiques.

Repérer les stades-clés des prairies

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison.

A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces (ensilage, enrubannage) (tableau 1) ...

Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jour) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. Cette méthode permet de s'adapter aux caractéristiques de l'année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser de façon systématique sur des dates figées.

La source de récupération des données a changé pour 2025. Vous trouverez les informations pour 14 stations.



	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Tableau 2 : Situation au 22 juin 2025

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 22 juin 2025	Somme de T°C au 22 juin 2024	Moyenne des sommes de T°C au 22 juin depuis 10 ans	Cumul des pluies des 15 derniers jours (en mm)
Canet de Salars	860	1394			4
Colombières	647	1483			3
Cornus	718	1341			2
Durenque	812	1462			4
Huparlac	860	1437	1345	1320	4
Lacroix Barrez	748	1570	1511	1482	10
Laguiole	1 040	1277			2
Millau	807	1354			3
Montlaur	370	1724			7
Peux et couffouleux	830	1253			3
St Côte d'Olt	380	1740			3
Salles la Source	578	1536			2
Séverac d'Aveyron	683	1489	1368		6
Villefranche de Rouergue	333	1714			2

Les conditions estivales s'installent,

Après un orage ce weekend dans la moitié Sud du département le sec et la chaleur sont de retour en ce début de semaine. Un épisode orageux est prévu pour le milieu de semaine mais le soleil et la chaleur devraient revenir rapidement derrière. Un temps estival se profile. La pousse de l'herbe est au ralentie, au pâturage, il faut anticiper ce ralentissement et prévoir un tour de pâturage de l'ordre de 30 jours en jouant sur les surfaces et/ou la complémentation à l'auge.

Les cumuls de pluviométries des 15 derniers jour sont très faibles et les précipitations annoncées ne sont pas en quantité importante. Dans les sols où le manque d'eau commence à se faire sentir, il faut faire particulièrement attention à ne pas surpâturer pour préserver les prairies en cette période estivale. Pour les prairies fauchées, garder une hauteur de coupe de 7 cm afin de ne pas affaiblir la prairie.

Le cumul moyen de températures de la semaine dernière sur le département est de 125 °J, 1°J de plus que la semaine précédente.

Fin des chantiers de récoltes :

En zones basses (<500 m), les 1700°j sont dépassés.

Les récoltes en foin sont à terminer sur les prairies les plus tardives.

Les parcelles récoltées il y a un mois, peuvent réintégrer la sole de pâture si besoin.

En zones moyennes les 1500°J sont atteints ou le seront dans la semaine.

Les foin sont à finir. Les parcelles récoltées il y a un mois, peuvent réintégrer la sole de pâture si besoin ou les secondes coupes se poursuivent.

Dans les zones de haute altitude (entre 800 et 900 m), on est aux 1400°J.

Les prairies permanentes sont en pleine floraison, leur rendement est maximal, il faut récolter dès que possible pour limiter les pertes de qualité nutritive du fourrage.

Les zones de très haute altitude (> 900 m), les 1300°J seront atteints dans la semaine.

Les prairies permanentes précoces sont en pleine floraison, leur rendement est maximal, il faut récolter les foin pour limiter les pertes de qualité nutritive du fourrage.

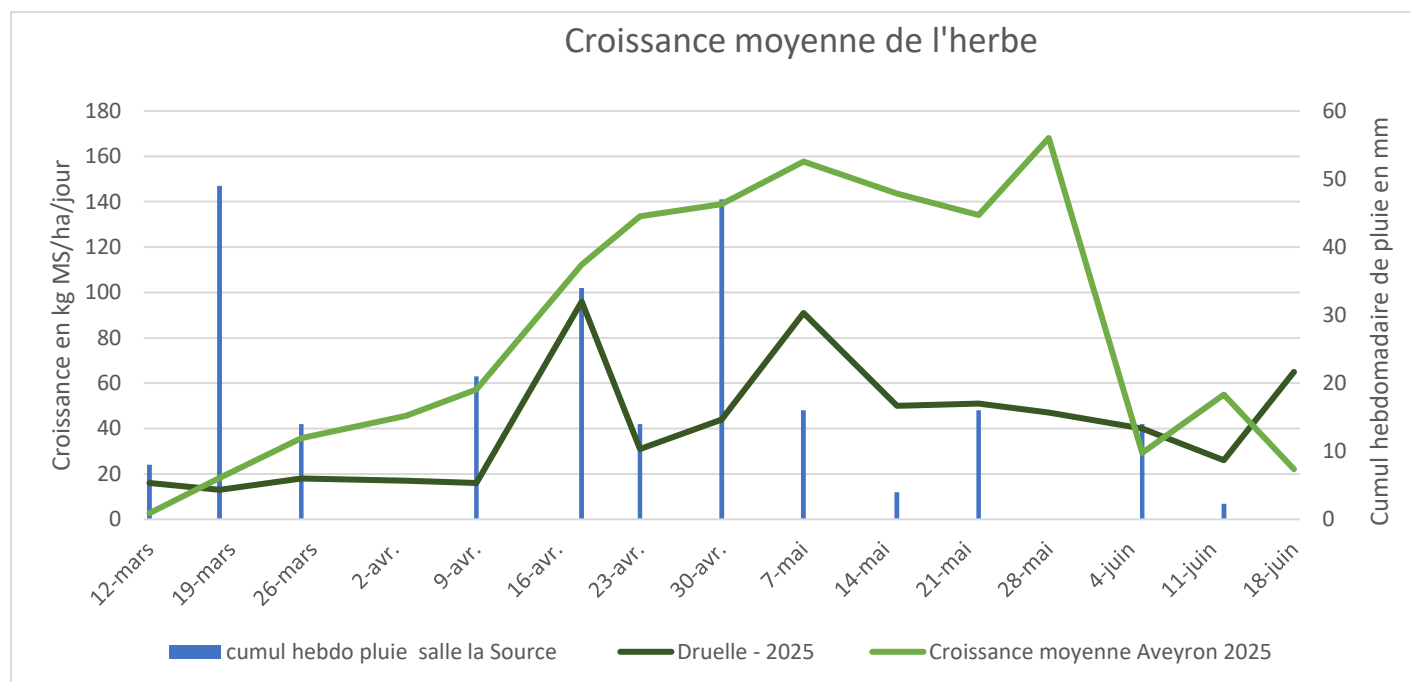


Figure 1 : Courbe de croissance de l'herbe 2025, combiné la pluviométrie (courbes locales issues d'un suivi de la pousse de l'herbe hebdomadaire)

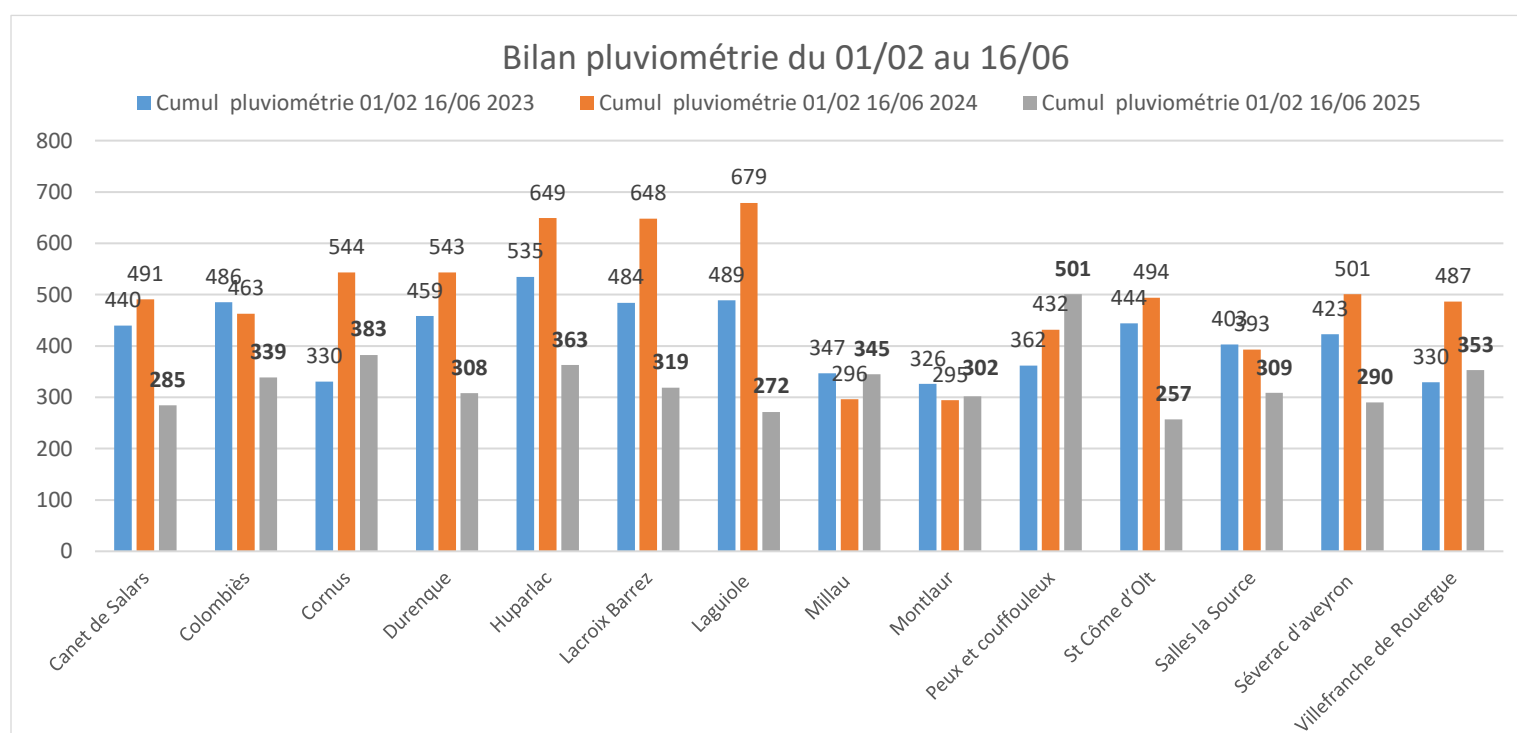


Figure 2 : Bilan pluviométrique 2025 comparé à 2024 et 2023

Les cumuls de pluviométrie pour 2025 sont nettement plus faibles en 2025 que les deux années précédentes. Le Sud du département fait exception avec des cumuls quasiment identiques pour les 3 années.

Tableau 3 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

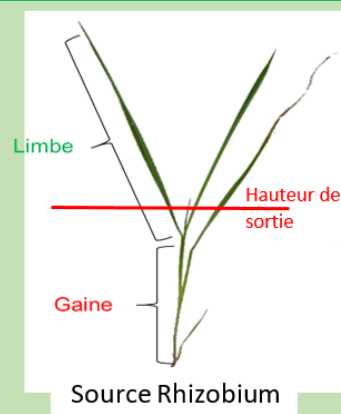
	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)	Haute altitude (entre 800 et 900 m)	Très haute altitude (>900 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	-	-	-	-
Prairie permanente fertile et précoce			Foin tardif	Foin
Prairie permanente de fertilité moyenne	Foin tardif	Foin tardif	Foin	
Prairie permanente peu fertile	Pâturage	Pâturage	Pâturage	Pâturage

Proscrire le surpâturage pour plus de pérennité des prairies !

Un surpâturage dans des conditions de stress hydrique et thermique des plantes occasionne des dégâts sur vos prairies :

- Affaiblissement des plantes fourragères (consommation par l'animal d'une partie des réserves glucidiques des plantes, plus de surface foliaire pour faire la photosynthèse).
- Ouverture du sol (élévation de la température du sol, augmentation de l'évaporation de l'eau contenue dans le sol, augmentation des levées de plantes indésirables).

Sortir les animaux de la parcelle à hauteur de gaine



Ce bulletin est le dernier de la saison.

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante :

poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

Alexia DUPAIN
Conseillère agronomie fourrage, Chambre d'agriculture